



# Bilan de santé : pour bien connaître l'état de sa maison



## Services-conseils en habitation

**Gratuits** et exclusivement réservés aux membres CAA-Québec!

Posez votre question 

Ou appelez un conseiller au **1 877 803-1118**.

La valeur d'une maison est très étroitement liée à sa santé, à sa condition physique. Si, comme la majorité des propriétaires, vous ne possédez pas les connaissances techniques nécessaires pour évaluer l'état d'un bâtiment, il peut vous être difficile d'établir un ordre prioritaire des travaux d'entretien et de réparation requis. La solution? Un bilan de santé spécialement pour votre maison!

## Qu'est-ce que c'est?

Un bilan de santé pour la maison n'est pas si différent d'un bilan de santé chez le médecin. Il vous permet d'obtenir l'avis d'un professionnel sur l'état général de votre résidence. Celle-ci est ainsi examinée dans son ensemble par un inspecteur en bâtiment. Il fournit ensuite son rapport, qui présente chacun des éléments inspectés et leur état. Il indique par exemple si les murs de fondation sont à surveiller ou encore si la toiture demande une attention immédiate.

## Pourquoi demander un bilan de santé?

Mieux vaut prévenir que guérir! Un défaut non détecté, par exemple une toiture qui coule, peut faire beaucoup de dégâts. Un bilan de santé permet de repérer les problèmes avant qu'ils soient trop répandus.

De plus, avoir une vision globale de l'état de votre maison et des éléments qui doivent être surveillés ou corrigés au cours des prochaines années vous permet de mieux prévoir chacune de vos interventions. Ainsi, vous pouvez mieux planifier la séquence logique des gros travaux et des dépenses majeures à venir.

Un bilan de santé vous aide donc à répondre à une foule de questions essentielles. Que faut-il absolument éviter de négliger? À quoi doit-on d'abord s'attarder pour prévenir les mauvaises surprises? Y a-t-il des défauts apparents? Si, oui, quelle est leur gravité? Est-ce urgent d'intervenir? Par où commencer?

## Bilan ciblé et efficacité énergétique

S'il est bien d'avoir un bilan complet de l'état de la maison, il est aussi possible de faire vérifier seulement certains bobos. Vous pouvez ainsi demander une inspection d'éléments précis, comme la couverture du toit, la fondation, le parement extérieur, les différents systèmes mécaniques (plomberie, électricité, climatisation, chauffage, ventilation), etc.

Et pourquoi ne pas faire faire du coup une analyse de l'efficacité énergétique de votre maison? Vous pourriez mieux cibler les améliorations susceptibles d'être les plus rentables ou celles admissibles à une aide financière gouvernementale.

Pour avoir une maison en santé, il est bon d'avoir l'avis d'un expert!

---

**Des questions? Des travaux en vue?**

Servez-vous de notre banque de fournisseurs recommandés en habitation, qui regroupe plus de 700 établissements de confiance. Et si vous êtes membres de CAA-Québec, appelez gratuitement, et aussi souvent que vous le désirez, nos conseillers professionnels en habitation. Ils sont à votre disposition pour vous aider à faire des choix éclairés et objectifs, quel que soit le projet que vous souhaitez réaliser.